

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

États financiers

31 décembre 2023

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

États financiers
31 décembre 2023

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14
Annexes	15 - 16



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES
D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

600-50, boulevard Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

300-20865, chemin de la Côte Nord
Boisbriand (Québec) J7E 4H5

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

4080-5005, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

508-3080, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

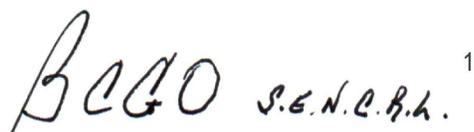
102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS** au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

A handwritten signature in black ink that reads 'BCGO S.E.N.C.B.L.' with a small superscript '1' to the right of the period.

Montréal
Le 10 mai 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A137223

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Résultats

Exercice clos le 31 décembre

2023

2022

PRODUITS

Cotisations des membres	431 267 \$	429 821 \$
Contributions des partenaires	25 962	13 750
Cotisations supplémentaires	36 575	1 963
Cotisations aux assurances des membres (note 6)	-	219 781
Cotisations des membres pour l'assemblée générale	16 400	-
Intérêts sur actifs financiers au coût amorti	21 047	18 900
	531 251	684 215

CHARGES

Administration (annexe A)	209 436	209 783
Partage (annexe B)	172 758	174 256
Bureau (annexe C)	108 275	91 662
Autres charges (annexe D)	42 368	49 092
Cotisations aux assurances des membres (note 6)	-	219 781
	532 837	744 574

INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

(1 586) \$ (60 359) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 décembre 2023

	Affecté aux assurances	Non affecté	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	466 202 \$	116 550 \$	582 752 \$	643 111 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	18 144	(19 730)	(1 586)	(60 359)
Affectation aux assurances (note 7)	(18 144)	18 144	-	-
SOLDE À LA FIN	466 202 \$	114 964 \$	581 166 \$	582 752 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Bilan

Au 31 décembre

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	85 607 \$	43 957 \$
Intérêts courus	25 260	8 560
Frais payés d'avance	6 446	9 821
Placements réalisables à court terme (note 3)	480 438	555 000
	597 751	617 338
PLACEMENTS (note 3)	900 000	480 438
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	2 956	4 533
	1 500 707 \$	1 102 309 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Bilan

Au 31 décembre

2023

2022

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Fournisseurs et frais courus	4 968 \$	5 101 \$
Apports reportés (note 6)	914 573	514 456
	919 541	519 557

ACTIF NET

AFFECTÉ AUX ASSURANCES (note 7)	466 202	466 202
NON AFFECTÉ	114 964	116 550
	581 166	582 752
	1 500 707 \$	1 102 309 \$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Flux de trésorerie Exercice clos le 31 décembre	2023	2022
FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 586) \$	(60 359) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 577	1 577
	(9)	(58 782)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	386 659	195 014
	386 650	136 232
INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(900 000)	(480 438)
Encaissement de placements	555 000	280 000
	(345 000)	(200 438)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	41 650	(64 206)
ENCAISSE AU DÉBUT	43 957	108 163
ENCAISSE À LA FIN	85 607 \$	43 957 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Notes complémentaires
31 décembre 2023

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif la protection et la défense des intérêts de ses membres. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'association ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes jugées particulièrement importantes pour l'association sont décrites ci-dessous.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction pose des hypothèses et établisse des estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Notes complémentaires
31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Les cotisations des membres sont constatées sur la base des encaissements mensuels des montants prélevés par Retraite Québec.

Les contributions des partenaires représentent des commandites pour l'assemblée générale et sont constatées au moment de la tenue de cette assemblée.

Les cotisations supplémentaires sont constatées lorsque les produits d'intérêts sur les surplus d'assurances des membres sont gagnés.

Les cotisations aux assurances des membres sont constatées lorsque les charges d'assurances sont engagées.

Les cotisations des membres pour l'assemblée générale sont constatées au moment de la tenue de cette assemblée.

Les produits d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Services reçus à titre bénévole

Le fonctionnement de l'association dépend, en partie, des services de nombreux bénévoles. Du fait que l'association ne se procure pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Notes complémentaires
31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, y compris les instruments financiers suivants, acquis ou pris en charge dans une opération entre apparentés : les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt cotés sur un marché actif ou dont les données d'entrée pour la détermination de la juste valeur sont observables, et les dérivés. Cependant, les instruments financiers résultant d'opérations entre apparentés réalisées dans le cours normal des activités, ou dans certaines circonstances, résultant d'opérations réalisées hors du cours normal des activités, sont évaluées à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue. Les instruments financiers, autres que ceux mentionnés ci-dessus, résultant d'opérations entre apparentés réalisées hors du cours normal des activités, sont habituellement évalués au coût, le coût dépendra du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés réalisée hors du cours normal des activités et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie futurs non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société dans le cadre de l'opération.

L'association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés autonomes, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des intérêts courus à recevoir et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Notes complémentaires
31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

À la fin de chaque période, l'association détermine s'il existe des indications de perte de valeur des actifs financiers évalués au coût après amortissement. Lorsqu'il existe des indications de perte de valeur, l'actif financier est déprécié au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux du marché courant si on conserve l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette estimative de l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette des garanties connexes.

Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Lorsque la moins-value comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur, cette reprise de valeur est également comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument financier. Lorsque l'instrument financier est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument financier selon la méthode de l'amortissement linéaire.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Notes complémentaires
31 décembre 2023

3. PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Dépôts à terme		
5,05 %, échéant en juillet 2026	500 000 \$	-
4,60 %, échéant en mai 2025	400 000	-
5,06 %, échéant en novembre 2024	480 438	480 438
2,99 %, encaissé au cours de l'exercice	-	500 000
2 %, encaissé au cours de l'exercice	-	55 000
	1 380 438	1 035 438
Placements réalisables à court terme	480 438	555 000
	900 000 \$	480 438 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique	7 885 \$	4 929 \$	2 956 \$
	<u>2022</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique	7 885 \$	3 352 \$	4 533 \$

5. MARGE DE CRÉDIT

L'association dispose d'une marge de crédit autorisée de 300 000 \$, au taux préférentiel plus 0,75%, garantie par un dépôt à terme d'un montant de 480 438 \$, remboursable en novembre 2024.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Notes complémentaires
31 décembre 2023

6. APPORTS REPORTÉS

L'association a reçu des apports grevés d'affectations externes provenant du surplus d'assurances de ses membres. Ces apports sont affectés aux charges d'assurances des membres et aux charges de gestion d'assurances et sont comptabilisés aux produits lorsque ces charges sont engagées. L'association n'a pas engagé de charge d'assurances des membres en 2023 (219 781 \$ en 2022). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la charge de gestion d'assurances a été prise en charge par l'actif net non affecté.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice	514 456 \$	534 237 \$
Apport provenant du surplus d'assurances des membres	400 117	200 000
Cotisations aux assurances des membres	-	(219 781)
Solde à la fin de l'exercice	914 573 \$	514 456 \$

7. ACTIF NET AFFECTÉ AUX ASSURANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice	466 202 \$	466 202 \$
Gestion des assurances	(1 856)	(5 440)
Produits d'intérêts	20 000	14 950
Transfert à l'actif net non affecté	(18 144)	(9 510)
Solde à la fin de l'exercice	466 202 \$	466 202 \$

L'association ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans une résolution du conseil d'administration.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Notes complémentaires
31 décembre 2023

8. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Intérêts courus	(16 700) \$	(1 883) \$
Frais payés d'avance	3 375	216 405
Fournisseurs et frais courus	(133)	272
Apports reportés	400 117	(19 780)
	<u>386 659 \$</u>	<u>195 014 \$</u>

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie en résultant fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les placements puisque la juste valeur de ces instruments financiers varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

De plus, l'association dispose d'une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Par conséquent, elle encourt un risque que les flux de trésorerie résultant de cet instrument financier fluctuent en fonction des taux du marché.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Annexes

Exercice clos le 31 décembre

2023

2022

ANNEXE A

ADMINISTRATION

Conseil des présidents	44 758 \$	36 206 \$
Conseil d'administration	15 826	19 233
Honoraires du directeur général	23 365	19 335
Comités	43 485	39 498
Assemblée générale	23 004	17 996
Mandats	20 825	18 580
Assurances	3 580	3 497
Défense des membres	28 499	50 032
Honoraires professionnels	5 115	5 370
Frais bancaires	979	36
	209 436 \$	209 783 \$

ANNEXE B

PARTAGE

Quote-part des sections	130 343 \$	124 249 \$
Participation à l'assemblée générale	37 615	50 007
Rencontre annuelle	4 800	-
	172 758 \$	174 256 \$

ANNEXE C

BUREAU

Frais de bureau - « Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement »	17 591 \$	17 591 \$
Salaires d'administration	67 205	59 105
Télécommunications	2 394	2 579
Informatique	9 285	5 697
Fournitures de bureau	10 223	5 113
Amortissement des immobilisations corporelles	1 577	1 577
	108 275 \$	91 662 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS

Annexes

Exercice clos le 31 décembre

2023

2022

ANNEXE D

AUTRES CHARGES

Représentation	26 086 \$	29 744 \$
Magazine - Direction et InformAQDER	5 856	5 540
Communications et site Web	3 311	8 368
Formation en assurances	5 259	-
Gestion des assurances	1 856	5 440
	42 368 \$	49 092 \$